

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Agrioditaro Biologiquo
3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle
Bureau Veritas Certification France
Immeuble « Le Guillaumet » 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
FR-BIO-10
5. Définis comme
Agriculture Biologique
Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 15/05/2019 au 31/12/2020 7. Date de contrôle: 06/02/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site https://certifie.bureauveritas.fr/bio/ ou par courriel à producteurbio@bureauveritas.com.

Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Oui Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non

Paris La Défense, le : 11/10/2019

Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain



Page **1** sur **1** Réf. A-E32-3-16-fr